***Analyse sur les impacts de la pandémie sur le secteur***

La pandémie du Covid-19 entraîne une crise sans précédent dans le secteur de l'éducation, avec la fermeture d'écoles dans plus de 190 pays et plus de 1,6 milliard d'apprenant·e·s touché·e·s (UNESCO). Le risque que l’interruption temporaire de l’apprentissage devienne permanente est un danger immense de cette pandémie. Les fermetures d'écoles privent également de nombreux enfants et jeunes de l'accès à des services essentiels - les repas scolaires, la protection sociale, etc. - et ont des impacts psychosociaux importants sur les élèves. Si tous les apprenant·e·s sont touché·e·s, ce sont les plus marginalisés qui seront le plus durement affectés, et notamment les filles, Ies enfants et jeunes des familles à faible revenu, ceux qui vivent sans parents, dans les milieux ruraux ou sans accès aux soins, les enfants et jeunes réfugiés, les personnes en situation de handicap.

Alors que la crise avance rapidement et que la durée de la fermeture des écoles reste encore incertaine, de nombreuses méthodes d’apprentissage alternatif à distance sont développées et mises en œuvre dans les pays en développement, mais il est constaté une insuffisance criante de mesures visant à assurer une éducation de qualité à tous les enfants et les jeunes, à soutenir, former, accompagner les enseignant·e·s et veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Par ailleurs, certaines entreprises profitent du contexte pour proposer des services éducatifs payants à but lucratif, au risque d’un engouffrement des marchands de l’éducation dans les solutions d’enseignement alternatif et sur le long terme d’une forte implication du secteur commercial dans l’éducation et les systèmes d’enseignement publics faiblement dotés.

Face à la pandémie, les organisations de la société civile – en collaboration avec toutes les parties prenantes de l’éducation – travaillent sans relâche, là où c’est possible, pour soutenir et assurer la continuité éducative, protéger et assurer le bien-être des élèves et des personnels éducatifs et promouvoir l’éducation comme un levier fondamental de prévention et d’information sanitaire dans les lieux touchés par le COVID-19.

***Possibles éléments de réponse face à ces impacts***

L’égalité de tou·te·s dans l’accès au droit à l'éducation et aux services publics éducatifs est fondamentale afin que cette crise ne creuse pas les inégalités. Par ailleurs, le rôle de l’éducation pour la sensibilisation aux gestes barrières, la prévention sanitaire ainsi que la diffusion d’informations pour élever le niveau des pratiques de santé et le changement de comportement est crucial dans la réponse au Covid-19.

L’éducation, formelle et non formelle, et la formation, dans les situations d’urgence, doivent être intégrées dans la réponse au Covid à l’échelle mondiale et des plans d’urgence doivent être prêts à relever le défi, dans le respect du droit à l’éducation et avec une attention particulière aux populations les plus marginalisées, et notamment les filles et les femmes. Des solutions telles que des apprentissages alternatifs de qualité à distance, la basse et la moyenne technologie pour diffuser des contenus et informer doivent être explorées, adaptées aux exigences du contexte et aux capacités variables des étudiant·e·s, mises à disposition gratuitement pour assurer une éducation inclusive de qualité pour tout·e·s.

***Propositions d’actions ou recommandations à porter***

La France doit intégrer - en collaboration avec toutes les parties prenantes - l’éducation de qualité dans sa politique de coopération en réponse au Covid-19, en protégeant les progrès réalisés en faveur des plus marginalisé.e.s et en se basant sur les enseignements tirés des précédentes crises pour relever les défis spécifiques auxquels sont confrontés les plus exclu.e.s. Cela implique :

* **Consacrer des ressources financières appropriées** pour garantir le maintien du droit à une éducation publique gratuite et de qualité pour tous et toutes pendant et après la crise COVID-19 : protéger le financement de l'éducation en situations de crise dans le cadre de l’APD et allouer davantage de ressources sur le long terme à l'aide humanitaire, au Fonds mondial pour l'éducation en situations d'urgence "*Education Cannot Wait*" et au Partenariat mondial pour l'éducation.
* **Renforcer le soutien aux enseignant·e·s et communautés éducatives** : protéger les enseignant·e·s et l'ensemble du personnel éducatif en assurant la formation nécessaire aux méthodes d'enseignement à distance et en préservant les salaires des enseignant·e·s, notamment dans les contextes de crise, d'éducation informelle et communautaire. Assurer une communication claire et régulière sur les méthodes d'enseignement à distance inclusives et sûres pour les familles et les communautés afin de garantir un investissement continu en faveur des plus marginalisé.e.s, y compris l'apprentissage des filles.
* **Adopter des pratiques d'enseignement à distance de qualité, appropriées, accessibles, gratuites - sans frais supplémentaires pour le matériel scolaire - et sûres** :

1. Dans les contextes où les solutions numériques d'apprentissage à distance sont accessibles à tout·e·s, veiller à ce que les plus marginalisés soient formés aux compétences numériques nécessaires, y compris les connaissances et les compétences dont ils/elles ont besoin pour rester en sécurité en ligne (pratiques de sauvegarde). Tenir compte de la fracture numérique entre les genres et des difficultés spécifiques que rencontrent les plus marginalisé·e·s pour accéder aux technologies et les utiliser. Veiller à ce que les réseaux de soutien social avec leurs pairs et leurs tuteurs soient maintenus grâce à des plateformes numériques ou autres afin de faciliter l'interconnexion et l'autonomisation.
2. Dans les contextes où les solutions numériques sont peu ou pas accessibles, envisager des approches à faible technicité, sans technicité et sensibles au genre. Cela peut inclure des émissions de radio et de télévision, qui ont été utilisées efficacement dans des contextes humanitaires, ou l'envoi de matériel de lecture et d'écriture à la maison.
3. Veiller à ce que tous les matériels d'enseignement à distance tiennent compte des besoins et des capacités de chacun·e·s en les rendant disponibles dans les langues locales, culturellement adaptés et accessibles aux étudiant·e·s en situation de handicap. Veiller à ce que la programmation et les structures d'apprentissage soient souples et permettent un apprentissage à son propre rythme afin de ne pas décourager les plus marginalisés, notamment les filles, qui assument souvent de manière disproportionnée la charge des soins.

* **Renforcer et prioriser les services sociaux de base** : la crise a révélé l’importance de soutenir des services publics forts et les liens continus existants entre la santé, l’hygiène, la prévention, les droits à la santé sexuelle et reproductive et l’éducation. Aussi il faut veiller à ce que ces réponses soient intersectorielles et bien coordonnées avec les acteurs concernés (accès à l’alimentation, logement, eau, assainissement, protection sociale). Par ex : faire des écoles des points d'accès pour le soutien psychosocial et la distribution de nourriture, travailler en transversalité avec les secteurs pour garantir des services sociaux alternatifs et fournir un soutien par téléphone, par SMS ou par d'autres formes de médias.
* **Assurer le retour à l'école pour tous** **et toutes** : fournir des approches d'apprentissage flexibles afin que les plus marginalisé.e.s ne soient pas dissuadé.e.s ou empêché.e.s de retourner à l'école lors de la réouverture. Cela comprend des cours de rattrapage et un apprentissage accéléré, ainsi que des campagnes de communication et de mobilisation sociale pour garantir la réinscription, en particulier pour les enfants et jeunes confrontés à la stigmatisation et à des lois discriminatoires en matière de réintégration scolaire. Permettre une promotion automatique et des opportunités appropriées dans les processus d'admission qui reconnaissent les défis particuliers rencontrés par les plus exclu.e.s.
* **Assurer la réouverture des écoles en toute sécurité et mieux reconstruire** : lutter dès à présent contre l’exclusion scolaire en donnant la priorité aux groupes qui risquent de ne pas retourner à l'école et renforcer l'éducation à la santé. Adopter toutes les précautions nécessaires, y compris des mesures de santé tenant compte des spécificités de genre et des conseils spécifiques pour se prémunir contre la réapparition de COVID-19.
* **Penser de façon systémique les crises et l'après-crise** : évaluer en continu, analyser les actions et les politiques d'éducation mises en œuvre dans le contexte COVID-19 afin de prévenir les crises futures et d'éviter les ruptures dans l'apprentissage et ce faisant, associer les enfants et les jeunes à ce processus. Il s'agit de promouvoir des modèles d'apprentissage alternatifs innovants et efficaces qui permettent d'assurer la continuité de l'éducation des plus marginalisés pendant et après les situations d'urgence. Il s’agit également de penser les systèmes éducatifs et leurs constructions en anticipation de crises éventuelles (conflits, dérèglement climatique, etc.) pour gagner en capacités de résilience.
* **Associer les enfants et les jeunes dans tout le cycle de réponse à la crise, à court et moyen terme,** en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leurs propositions et en reconnaissant et accompagnant leur rôle d’acteurs et d’actrices, aux côtés des autorités locales et nationales, dans la réponse à la crise en matière d’éducation (rôle dans la sensibilisation et la prévention au niveau communautaire, dans la définition et le suivi des politiques publiques d’éducation de prévention et de réponse aux crises).